

Editorial

La justice et nous !

Nous avons comme suivi le cours du droit à travers ce qu'il est convenu de nommer "Affaire Kamerhe" sur laquelle sont venus se greffer des noms tels que Samih Jammal, Daniel Massaro, Hamida Shatur et bien d'autres. "Le malheur poursuit ceux qui pêchent, tandis que le bonheur récompense les justes", dit la Bible version Louis Second. Et le même en parallèle nous enseigne : "Le juste prospérera, car il jouira du fruit de ses œuvres". Après toutes ces séquences qui ont tenu en haleine l'ensemble des Congolais et par-delà, bien d'autres personnes scotchées sur leur chaise à vouloir connaître la vérité et savoir de quelle manière notre justice rend le droit. Il ne nous appartient pas, il est universel et nous sommes tenus d'appliquer ses principes. Nous nous acheminons inexorablement vers l'épilogue de ce procès qui aura révélé les dessous de choses pas toujours propres qui se déroulent sous nos yeux parfois loin de nous et ses conséquences. Qui tue par l'épée, on nous l'a déjà démontré, périra également par elle (épée). C'est ici que l'arme se retourne vers son utilisateur. Nous avons été, disions-nous d'emblée, dans la posture des étudiants ayant suivi le cours du droit et voici arrivée l'heure de rendre la copie devant un examinateur. Le résultat sera à la hauteur de notre maîtrise ou non du sujet proposé. Le droit vaste notion, s'il en est, sa complexité ne permet nullement de s'égarer. Les partisans de la rationalité mettent systématiquement en avant le côté "beauté du droit" relevant la maxime selon laquelle "Nul n'est censé ignorer la loi". Nous avons vu des pratiquants du droit défiler devant nos yeux via la petite lucarne nommée télévision, certains disposaient même des écrans géants : néanmoins mêmes images partout pour que nul ne rate l'occasion de dessiller les yeux en vue de voir la vérité en face. Quelques pratiquants du droit ont emporté notre adhésion et gagné notre estime dans leur comportement vis-à-vis de cette matière. A l'opposé, certains ont été repoussés surtout les avocats dont on voyait clairement la propension à gagner toujours de l'argent sur le dos de leurs clients. Procès politique, pour les uns, les autres s'en sont tenus seulement à son aspect juridique. Le débat est passé ! Les incultes (n'ayant pas la maîtrise d'un domaine), de leur côté, ne disposent assurément pas de la faculté de faire observer l'ensemble de ces règles régissant la conduite de l'homme en société, les rapports sociaux pour que ceux-ci échappent à l'arbitraire et à la violence des individus et soient conformes à l'éthique dominante. Au demeurant, pour ceux qui n'ont pas appris le droit à l'école, la seule chose est de regarder comment il sera rendu lorsque le verdict tombera. Le 20 juin, c'est déjà demain !

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6^{ème} année - Série B - n°0044 du mercredi 17 juin 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa -
youtube : teletempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info

Portefeuille

Les mandataires : encore des noms qui fâchent

Procès 100 jours : 3 mandataires à la barre

(Page 3)

Histoire (Page 13)

Roi Baudouin et l'indépendance



L'Etat rachète la villa de Papa Wemba

(P.16)

Escroquerie

Une députée en prison

(P.5)

Mes gens

(Page 12)

Kash Tembo : petit de taille, grand de nom

Ceni

(Page 2)

Ronsard Malonda succède à Corneille Nangaa

Diplomatie

(P.4)

Le corps de Lukunku Sampu toujours à la morgue de Lisonne

Evasion

(P.10)

Dimanche en pantoufles au Lac de Ma Vallée et à Lola Bonobo

Tribune de Didier Mumengi :

Inventons un nouvel ordre économique congolais

(P.7)

Ndaye

(P.18)

Mulamba : recordman de buteurs de la CAN

DV Moanda : co-fondateur et "féticheur" de Zaïko

(P. 15)



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



m-pesa

Élection à la Ceni

De Corneille Nangaa à Ronsard Malonda

Le flambeau va être passé entre Corneille Nangaa et Ronsard Malonda qui lui succède à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à l'issue de l'élection organisée dimanche dernier. Cette élection n'a pas fait l'unanimité autour de Ronsard Malonda le désormais président de cette institution. Fervent chrétien catholique, sa candidature a été soutenue par 6 confessions religieuses dont l'Église kimbanguiste.

La Cenco (branche catholique) et l'ECC (protestante) ont appuyé celle de Cyrille Ebotoko de la Commission épiscopale Justice et paix. S'étant



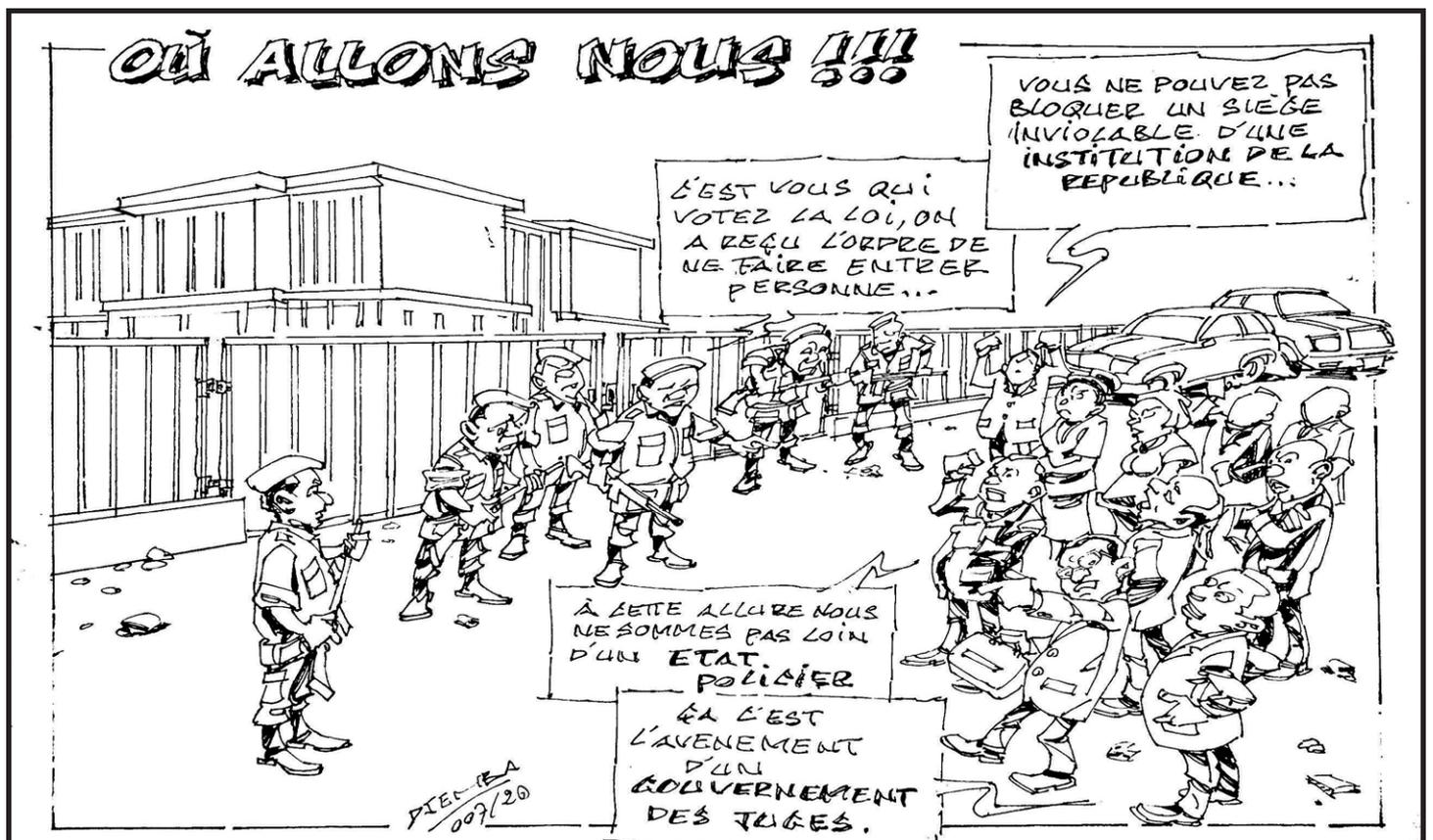
retirées de la réunion interconfessionnelle, la Cenco et l'ECC ont préalablement dénoncé "la corruption et les interférences politiques". Évidemment, elles ont rejeté l'élection de Ronsard Malonda qui a obtenu 6 voix sur les 8 votants.

Qui est-il ?

Juriste, expert électoral, il a été directeur chargé de la coordination et du suivi des opérations électorales. Il a travaillé comme technicien à la CENI depuis 2006 après dans l'administration de la commission comme secrétaire exécutif national. Il a fait preuve

d'une gestion avérée dans l'exercice de ses fonctions. Ayant parcouru plusieurs pays où il a représenté l'institution notamment le Madagascar, le Malawi, Niger ainsi que l'Inde lors de la 4e Assemblée générale de l'AWEB (Association of world election body) tenue à Bangalore en septembre 2019. Ronsard Malonda est doté d'une grande maîtrise des questions électorales. Très attaché aux valeurs chrétiennes, il est rompu à la tâche avec une expérience avérée dans ce domaine (15 ans d'exercice dans les opérations électorales), c'est une fierté de la jeunesse congolaise (le 4 mars 1976).

B.M.



Nomination des mandataires publics**La continuité sous une autre armure : anciens ministres et députés de retour !**

La nomination tant attendue de nouveaux mandataires des entreprises publiques n'a pas fini de susciter des controverses dans l'opinion. Au regard des noms cités dans les ordonnances signées la semaine dernière par le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, il se dégage clairement que le FCC s'est taillé la part du lion, disions-nous déjà lorsque ces ordonnances ont été rendues publiques par le porte-parole du président de la République. Les réactions se multiplient après une série d'ordonnance du



Quelques anciens ministres et députés sur la liste de nouveaux dirigeants d'entreprises publiques

chef de l'État nommant les nouveaux mandataires dans les entreprises publiques. Le député national Daniel Mbau Sukisa regrette le fait que les jeunes soient, une fois de plus, mis à l'écart dans la gestion de la chose publique au profit

des "gourous" de l'ancien régime. La nomination de ces derniers est un "un coup fatal assené aux faux espoirs de l'alternance" politique, estime un observateur. "Les nominations des gourous de l'ancien régime est un

coup fatal assené aux faux espoirs de l'alternance. La jeunesse mise hors-jeu, voit lamentablement ses rêves brisés, désolés. Décidément les attentes sont largement déçues. Vive la continuité sous une nouvelle armure", regrette un élu. Lambert Mende Omalanga, député national et ancien ministre de la Communication et Médias, José Makila, député national et ancien ministre des Transports, sont notamment les anciens cadres de l'ancien régime qui ont été nommés à la tête des entreprises publiques.

EJK

Justice/Audience foraine à Makala**Des mandataires à la barre : 15 ans de travaux forcés requis contre les patrons du Foner et de l'OVD**

Simultanément au procès de Vital Kamerhe, une autre audience s'est tenue sur une autre affaire en lien avec le programme des 100 jours du président Félix Antoine Tshisekedi. Devant la cour d'appel de Kinshasa-Gombe, le ministère public a requis 15 ans de travaux forcés contre deux mandataires publics et 7 ans et demi contre un homme d'affaires, accusés de détournements de 12,5 millions USD déjà débloqués pour le projet de réhabilitation de 32,5 km de routes dans les villes de Goma et Bukavu, dans l'est du pays. Les deux mandataires publics sont les directeurs du Fonds national d'entretien routier (Foner), Fulgence Bamaros et son collègue de l'Office des voiries et drainage (OVD) Benjamin Wenga. Quant à l'homme d'affaires, il s'agit de Modeste Makabuza, le patron de la société congolaise de construction (SOCOC) qui avait obtenu le marché de gré à gré. Un



Fulgence Bamaros, DG du Foner

marché qui fait partie du programme d'urgence dit de « 100 jours » du président Felix Tshisekedi. L'instruction aura été courte. Après deux audiences seulement depuis mai dernier, la cour a décidé de passer directement aux plaidoiries. Le ministère public a soutenu qu'il y a bien eu détournements de fonds publics. 12,5 millions de dollars, c'est la somme que le Foner a débloquée en 8 mois pour rembourser l'investissement de la SOCOC, sous-traitant de l'OVD pour la construction de ces routes. Malgré ce financement, le procureur a estimé que les travaux n'avaient pas suffisamment



Benjamin Wenga, DG de l'OVD

avancé. « Faux », ont répondu les avocats de l'entreprise SOCOC, qui lui ont recommandé de visiter les chantiers dans les deux villes. Le patron de la société, Modeste Makabuza, a même assuré avoir dépensé plus que la somme remboursée.

Surfacturation ?

L'entreprise SOCOC est aussi accusée d'avoir surfacturé les travaux. Chaque kilomètre coûte plus de 2 millions de dollars, soit le double du prix habituel. L'Office des voiries et drainage (OVD) était officiellement le maître d'œuvre de ces travaux et a sous-traité à SOCOC. 27% au moins du contrat

devrait revenir à l'État à titre de taxes et redevances qui n'arrivent que rarement à leurs destinataires. Comme sur les autres marchés du programme des 100 jours, l'argent a été débloqué avant toute réalisation, ont pointé les avocats de l'État congolais. Pour le parquet, les fonds débloqués par le Foner ne sont pas censés servir à la réhabilitation des routes mais à leur entretien. D'où l'accusation de détournement. Le ministère public met en cause le bien-fondé de « ce montage financier » qui n'aurait été « profitable qu'à ses signataires ». Parmi les témoins de ce deuxième procès des 100 jours, l'ancien ministre des Travaux publics, Thomas Luhaka. C'est lui qui avait proposé au Foner de débloquer des fonds à titre des prêts à l'État congolais pour financer ces travaux évalués à plus de 66 millions USD. Les trois hommes connaîtront leur sort le 23 juin prochain.

E-Journal Kinshasa

Diplomatie congolaise

Une situation guère reluisante !

Décédé depuis le mois de mars dernier, la dépouille de Benoît Lukunku Sampu se trouve toujours à la morgue du pays où il a exercé ses fonctions de ministre conseiller : le Portugal. En attendant donc son rapatriement pour une somme estimée à 20 000 \$, selon une source digne de foi qui renseigne sur l'état de précarité dans lequel se trouvent ces compatriotes partis en diplomatie qui se trouvent, comme on dit, simplement dans la rue. A titre de rappel, faisons quelques pas en arrière... Lors de son discours d'investiture, le 24 janvier 2019, le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a souhaité impulser une meilleure présence de la République démocratique du Congo dans les instances internationales. Il a encore déclaré ceci ; « Nous allons mener une politique de coopération économique basée sur l'investissement et



amélioration de l'image de notre pays ». C'est ainsi que dans le programme du gouvernement de coalition pour la période 2019- 2023, sollicitant les élus du peuple en vue de l'investiture de l'exécutif par le Parlement réuni en session extraordinaire, le Premier ministre Ilunga Ilunkamba avait déclaré son ambition de faire de la RDC un vaste chantier articulé autour de 15 piliers, dont le troisième est "Redynamisation de notre diplomatie et réhabilitation de son image de marque". Et de poursuivre : "Le gouvernement va dans

les jours qui viennent examiner un programme de réorganisation de notre représentation diplomatique à travers le monde, en vue, d'une part, de rajeunir les rangs de notre diplomatie et, d'autre part, de rendre à nos ambassades et à notre personnel diplomatique, un peu plus de dignité". Aujourd'hui, le constat est amer : rien de tout ce qui a été dit n'a été appliqué et les représentations diplomatiques congolaises à travers le monde sont devenues la risée de la communauté internationale,

la mission diplomatique (loyers, électricité et gaz, télécommunications, entretien du charroi automobile, émoluments du personnel local, etc.) Avec l'arrivée du Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, nos missions diplomatiques se sont vues privées de maigres recettes qui leur permettaient de fonctionner pour pallier le non-virement des frais de fonctionnement, le gouvernement ayant, par ailleurs, interdit la délivrance des visas... A l'heure actuelle, nos diplomates sont déguerpis, dans certains pays, des habitations qu'ils occupent et d'autres sont sous préavis de déguerpissement. D'autres ont vu leurs enfants expulsés des écoles privées où ils étaient inscrits faute de paiement des frais scolaires. Pire, dans certaines missions diplomatiques, l'électricité, le téléphone ainsi que l'internet ont été tout simplement coupés. Les diplomates contraints d'aller dans des cybercafés pour communiquer avec la centrale, avec tous les risques que cela comporte pour la sécurité du pays... Le bon sens commande donc un sursaut du gouvernement, sous l'impulsion de la plus haute hiérarchie du pays afin que la situation de nos diplomates soit examinée au plus près...

**Les faits**

Nos diplomates accusent trois mois d'arriérés de salaires et six mois de retard dans le virement de frais de fonctionnement. Conséquence : le personnel diplomatique clochardisé n'est plus en mesure de remplir la mission pour laquelle le pays l'a envoyé à l'étranger ; le non virement des frais de fonctionnement a pour conséquence le non-paiement des charges de

Pour des agissements frauduleux et escroqueries

La députée provinciale du Haut-Katanga Safi Kitenge emprisonnée à Makala

Auteure de quelques indélicatesses constatées, la députée Safi Kitenge, connue à Lubumbashi comme "mama di mama" (mère des mères), a été arrêtée il y a deux semaines par la police et se trouve à la prison de Makala. Ayant goûté au miel, elle ne pensait pas pouvoir lâcher prise. Et ses agissements lui ont ouvert grandement les portes de l'univers carcéral. Comment opérait-elle ? Son mode opératoire bien en place, Safi Kitenge passait à l'action. Après avoir suffisamment planifié son procédé, elle se faisait



La députée Safi Kitenge qui s'est vue ouvrir les portes de la prison de Makala

passer pour la maîtresse de l'ancien chef de l'État. Sa stratégie consistait à se présenter dans les bureaux des autorités locales pour les informer

que Joseph Kabila l'a envoyée chercher de l'argent. Face aux hésitations et doutes de ses victimes préalablement identifiées,

le téléphone de la députée sonnait et en décrochant elle le passait à ses vis-à-vis. Au bout du fil, c'est un homme qui parlait comme Joseph Kabila leur ordonnant de lui remettre ce qu'elle est venue chercher. Après vérification, les autorités victimes de cette escroquerie ont donné son signalement à l'Agence nationale des renseignements (ANR) et la police alertée a pu mettre la main sur Safi Kitenge qui opérait avec deux complices lesquels imitaient la voix de Joseph Kabila.

B.M.

Info-santé

Le fonctionnement de MinSanté TV et radio expliqué au ministre d'État en charge de la Coopération internationale

Le ministre d'État en charge de la Coopération internationale, d'Intégration régionale et de la Francophonie Pépin Guillaume Mandjolo a effectué une visite guidée aux installations de Min-Santé TV et radio, appréciant les réalisations de l'Agence nationale d'ingénierie clinique, d'information et d'informatique de santé (Aniciis). Il s'est montré surpris de constatant que les outils numériques tels que la control-room du ministère de la Santé et toutes les applications y développées que lui ont présentées le coordonnateur Jean-Max Mayaka et son partenaire KD n'étaient pas assez



vulgarisés. Lesquels, de son point de vue, nécessitent un appui total du gouvernement, d'autant qu'en les rendant davantage accessibles par un grand nombre, cela contribuera à combler le déficit de communication déploré de manière collective.

A cette occasion, le ministre Pépin Guillaume

Mandjolo s'est entretenu avec ses hôtes sur l'impact du Covid-19 dans son rayon distillant un message fort à l'endroit de la population pour une sensibilisation des masses plus accrue afin que l'opinion s'en imprègne un peu plus...

B.M.



Vérité immanente, vérité judiciaire

Le procès de 100 jours a montré les limites du droit face à l'impératif de prouver, sans l'ombre d'un doute, la corruption, la concussion et les détournements des deniers publics par certains opérateurs protégés par les textes des lois devenus obsolètes.

Mais cela ne veut pas dire que les faits reprochés ne sont pas vrais. C'est tout le problème entre la vérité immanente et la vérité judiciaire. Ceci nous pose aussi un autre problème, celui de l'enrichissement subite et illicite des gestionnaires de l'État en fonction. Le problème vient du fait que tout le monde le voit, mais personne n'ose poser la question d'où vient-il ? Si vous avez bien suivi Vital Kamerhe, il dit clairement qu'il ne faut pas enquêter sur lui seul.

Le pays n'a pas commencé avec lui... Il faut donc fouiner. D'où la responsabilité du ministère public dans la recherche des infractions.



Il faut créer une brigade de recherche de ces infractions à partir des signes extérieurs de richesse. J'étais sidéré d'entendre un procureur me dire que les gens ne dénoncent pas....

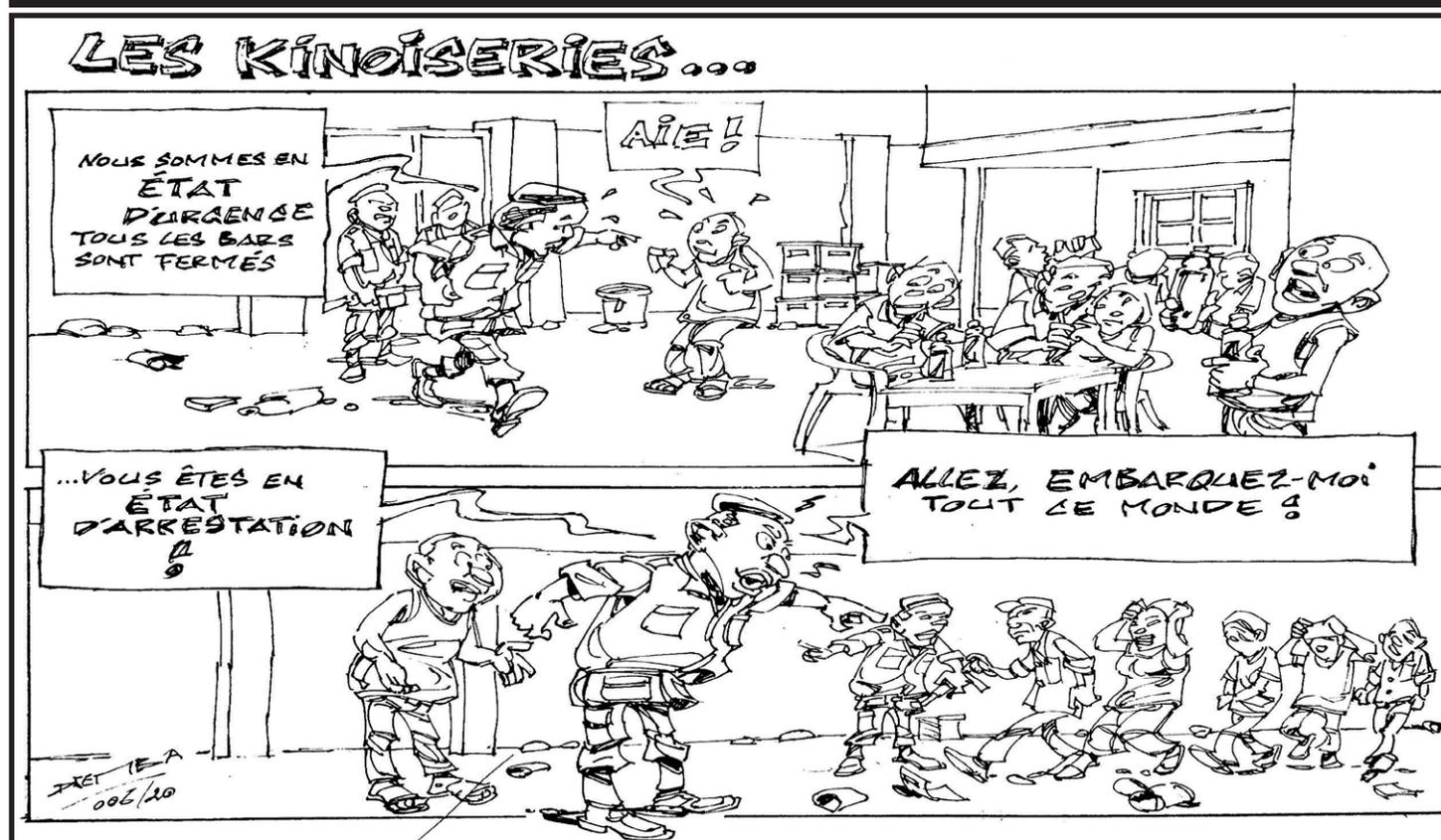
De ma petite expérience professionnelle dans 3 cabinets dont 1 comme consultant, je me suis rendu compte que ce qui vient de se passer n'a rien de nouveau dans notre pays.

Les hommes d'affaires libanais n'ont jamais eu de respect et de la considération envers les officiels et l'État congolais qui sont, selon leurs propres dires, dans leurs poches. Je ne sais pas si vous avez observé l'arrogance de Jammal face au tribunal.

Presque tous les contrats conclus avec l'État congolais n'ont jamais connu un aboutissement heureux ou

une bonne exécution, à cause des affaires de gros sous. Et ils sont dans tous les sales coups contre la République, avec, malheureusement, la complicité parfois active, très souvent passive de nos autorités, à tous les niveaux. Chaque responsable a son Libanais de service... Et ils aiment beaucoup les opérations en cash, pour bien faire circuler les enveloppes en sous-mains. Ce qui m'avait le plus choqué, c'est lorsque un responsable de L'Ofida se bat pour recouvrer les droits de l'État, il est menacé par l'importateur libanais. Et quand il va se plaindre auprès des services, on lui conseille de prendre des gardes du corps, au lieu d'arrêter ou de faire expulser carrément le Libanais en question. Nous pouvons en rire, mais moi je me pose la question de savoir ce que vaut notre gouvernement face à ces criminels économiques connus comme tels mondialement ?

L.S.



Inventons un nouvel ordre économique congolais (suite)

Par Didier Mumengi

Le défi consiste à décliquer le processus de croissance économique, au travers d'une politique conjoncturelle procyclique, allant dans le sens de la conjoncture mais pour l'amplifier, par la stimulation de la demande et l'optimisation de la production des entreprises et des industries.

Dans une logique de complémentarité active, le « Multiplicateur Budgétaire Industrialisant » (MBI) engagera une politique monétaire expansionniste, qui va se traduire par une progression de la masse monétaire et de l'offre de crédits. Le mécanisme économique qui justifie cette stratégie est le suivant : une baisse des taux d'intérêt génèrera des sources de financement moins coûteuses pour les agents économiques.

En même temps que les entrepreneurs et les industriels vont recourir à plus de crédits, en vue d'augmenter leur production et distribuer autant de revenus, le niveau de la consommation va accroître, ce qui ouvrira des débouchés pour les producteurs de biens de consommation. Ces investissements, après le moratoire fiscal, vont générer des impôts qui réduiront ou supprimeront le déficit public initial.

N.B. Compte tenu du fait que les déficits importants et durables sont préjudiciables au décollage et à la croissance, le niveau optimal des déficits budgétaires sera déterminé par l'objet des dépenses et l'usage stratégique des fonds. D'où le concept de



4 tribune pour
un après - Covid salubre

**“Inventons
un Nouvel Ordre
Économique
Congolais”**

« « Reflation du Décollage Economique », qui consiste à éviter le « ni trop » et le « ni trop peu » d'irrigation monétaire du corps économique. C'est-à-dire : s'interdire à la fois un excès de création monétaire et une carence de monnaie dans l'économie. Il ne sera donc nullement question d'« hélicoptère monétaire », distribuant directement de l'argent aux consommateurs et aux entreprises, mais d'un choix macro-économique méticuleux des investissements, à travers une politique financière permettant le jeu des stabilisateurs automatiques. De façon plus générale, l'enjeu est la construction, de manière ordonnée, d'un cadre de régulation qui garantisse l'efficacité du système, en ayant conscience que l'investissement public, par exemple dans les équipements d'infrastructure, l'éducation, la formation professionnelle,

la santé, etc., améliore les conditions économiques de l'ensemble des entreprises et, in fine, engendre un effet multiplicateur dans tous les secteurs d'activité. En tout état de cause, on ne gère pas les finances d'un Etat comme on gère la tirelire d'une boutique, par la comptabilité de caisse. Gouverner l'économie d'un pays, c'est répondre aux besoins monétaires des agents économiques pour investir, produire et consommer. En résumé, le concept de « Reflation du Décollage Economique » repose sur le postulat selon lequel la monnaie étant l'expression de la totalité marchande au sein d'une économie, celle-ci entre en crise lorsqu'elle cesse d'exister à la fois comme expression de la valeur de tous les biens et services, intermédiaire exclusif des échanges et réserve des valeurs. La monnaie est donc un fait social total, en tant que baromètre de la quantité et de la

qualité du travail productif national. Et du point de vue sociologique, la monnaie est un « capital culturel », au sens où elle est une ressource symbolique qui, d'une part, reflète le degré d'efficacité de l'organisation sociale en vue du bien-vivre collectif, et d'autre part, mesure le niveau du patriotisme économique par le solde de la balance commerciale. Lorsque celui-ci est positif, on parle de balance commerciale excédentaire, ce qui signifie que le patriotisme économique a permis au pays d'exporter plus de biens finis qu'il n'en importe. A l'inverse, une balance déficitaire correspond à un solde négatif qui signifie déficit de patriotisme économique. La crise du Franc Congolais n'est donc pas monétaire. Pendant combien de temps encore il faudra injecter, à fonds perdu, des devises de la réserve dans le marché monétaire, pour soi-disant ramener le Franc Congolais à une illusoire parité avec le dollar américain ?

Jusqu'à quand la quantité de monnaie dans le système économique restera déterminée non pas par les besoins de l'économie de production industrielle mais par la nécessité de ralentir la dégringolade du Franc Congolais ? Cette pratique non seulement décrit une politique monétaire économiquement insouciante, mais aussi et surtout, fournit la plus grande photographie de l'étendue des abus monétaires perpétrés incessamment par la Banque Centrale.

(A Suivre)

Marché Gambela : 2^{ème} grand espace commercial de Kinshasa

Avec une capacité de 4 600 étals, Gambela accueille actuellement plus de 10 000 vendeurs avec le pullulement de marchés pirates à travers les avenues et rues environnantes.

Son infrastructure suit le type développé par l'architecte Marcel Van Hentenryck pour le marché central de Kinshasa. Construit à partir de 1951, le marché de Gambela sert d'espace secondaire pour soulager le marché central situé en centre-ville (la Gombe) érigé en 1943. Cela suite à la stratégie de décentralisation appliquée dans les cités planifiées par l'OCA (Offices des cités africaines). Chaque commune était dotée de son propre noyau d'équipements y incluant un marché. Entouré des boutiques dans sa façade principale, le marché Gambela est subdivisé en plusieurs pavillons notamment ceux de friperie, des chaussures de seconde main, de la boucherie et la poissonnerie, de



la bijouterie, et celui de la vente de produits manufacturiers.

Configuration

La configuration initiale délimitait le marché Gambela par les avenues Gambela et Ethiopie d'une part et par les rues Irebu et Befale d'autre part. Actuellement avec les marchés pirates, cette délimitation va au-delà de ses limites pour atteindre l'avenue Kasa-Vubu et le long de l'avenue Ethiopie, il va de l'avenue Victoire jusqu'à

l'avenue Busudjano. Toutes les rues de ce tronçon sont transformées en marché et chacune avec sa spécificité. Dans

déloyale de vendeurs de marchés pirates qui occupent l'avenue Ethiopie et qui empêchent les acheteurs d'accéder à l'intérieur du marché et ceux de l'avenue Irebu se plaignent de la vétusté de leurs tables et l'état d'insalubrité qui y règne.

Ayant été saisi de l'affaire, le gouverneur Gentiny Ngobila a promis de mettre fin aux marchés pirates et de moderniser ledit marché ainsi que de démolir les magasins lotis de manière illégale. Le marché Gambela débaptisé Mama-Apengine-Gambela, doit son nom aux régions où les anciens combattants de la force publique ont combattu en



la rue Eyala, on trouve des vendeurs de friperie tandis qu'à Maringa, c'est plutôt la vente des produits alimentaires et la braise. Quant à la rue Busu-Melo, on trouve des tailleurs, des brocantes et des vendeurs et réparateurs de téléphones et ordinateurs. Les vendeurs dont les étals se trouvent dans l'aire centrale du marché se plaignent de la concurrence

Ethiopie durant la 2^{ème} Guerre mondiale telles que Gambela, Saïo, Assossa. Ces noms sont le fruit de la bravoure militaire des troupes belgo-congolaises sur l'armée allemande, japonaise et italienne durant la 1^{ère} et 2^e Guerre Mondiales. Cela justifie l'érection du Cercle des anciens combattants à côté de ce marché.

Herman Bangi Bayo



Entretien avec Bonyek Kimina, conseiller technique du gouverneur de Kinshasa

«Plus de 50 ans après, la voirie de la capitale est devenue vétuste»

Kinshasa affiche un déficit dans le secteur de la voirie urbaine et la rédaction de E-Journal Kinshasa s'est entretenue avec le conseiller technique du gouverneur de la ville, Bonyek Kimina, pour plus d'éclairage.

- En ce qui concerne la voirie urbaine, quelles sont les routes qui dépendent du gouvernement central et celles de la ville ?

Nous vivons à Kinshasa, capitale de la République, bien que Kinshasa ait un statut de province, il est avant tout le siège des institutions d'où une attention particulière sur ces infrastructures. L'Exécutif provincial serait responsable de sa voirie, si le gouvernement central s'acquittait régulièrement de la rétrocession dévolue aux provinces. Ici, tous les budgets d'exécution des provinces sont actionnés par le gouvernement central. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement provincial intervient sur toute la voirie de la ville



suivant ses moyens et son programme d'action.

- Selon les normes, qu'elle est la durée d'une route bitumée ?

La durée d'une route bitumée suivant les normes est de 20-25 ans. Celle de la voirie de Kinshasa a atteint plus de 50 ans d'où des travaux de réhabilitation en profondeur. La voirie urbaine de Kinshasa est en général vétuste et dans un état de délabrement avancé. Il lui faut administrer une cure de jouvence en dehors de

travaux de réhabilitation de façade et non en profondeur.

- La voirie urbaine a-t-elle suffisamment des voies bitumées ?

Pas du tout, il y a déficit en termes de kilomètre bitumé. Il faut 1 m de voie bitumée par habitant, avec 12 millions d'habitants; Kinshasa devrait avoir au minimum 12 000 km de voie bitumée, or elle a moins de 800 km.

- Lorsqu'il pleut, la plus par des routes sont inondées et deviennent impraticables, c'est dû à quoi ?

Quant aux inondations auxquelles vous faites allusion sur les routes de la capitale, elles sont de plusieurs raisons : l'occupation des pentes collinaires par des constructions anarchiques qui fait dénuder et dévégétaliser le sol de la texture sablonneuse et va augmenter le lit des rivières qui serpentent la ville. Bien

plus, les constructions anarchiques même sur le lit majeur des rivières rétrécissant celles-ci, cas de la rivière Gombe qui à chaque grande pluie refoule les eaux de l'estuaire vers le boulevard du 30 juin. En prendre en compte aussi le manque d'une politique de gestion intégrée des déchets doublé de l'incivisme de Kinois qui confondent les cours d'eau et ouvrages d'assainissement aux décharges publiques. Les ouvrages d'assainissement et canalisation dimensionnés pour une population de 400 000 habitants deviennent dépassés pour une population de plus de 12 millions d'habitants. Au-delà de tout cela, notons que les mêmes ouvrages tels que les égouts sont sectionnés par des nouvelles constructions anarchiques qui pullulent dans le centre-ville.

- Quel est le coût d'un kilomètre de route asphaltée ou en béton ?

Le coût d'une route dépend de plusieurs facteurs, le gabarit, les accotements, (zone d'évitement, le trottoir), l'éclairage public. Il part d'un million de dollar le kme et plus. Les routes en couches rigides (en béton armé) sont les plus solides que celles en couches souples (en asphalte). C'est un problème des coûts et d'entretien régulier.

Propos recueillis par Herman Bangi Bayo



Tourisme et détente

Un dimanche en pantoufles au Lac de Ma vallée...

Site touristique par excellence, le lac de Ma vallée, situé non loin de Lola ya bonobos (à lire ci-dessous) et des Chutes de la Lukaya au quartier Kimwenza à Mont-Ngafula, paraît comme un éden sur terre. Bel endroit pour faire la marche autour du lac qui s'y trouve. Lieu splendide et merveilleux, il offre, à travers un grand espace aquatique, la possibilité de pratiquer de nombreux jeux aquatiques et autres sports. Coin calme et relaxant où on peut aisément écouter les gazouillis d'oiseaux connu depuis l'époque coloniale comme lieu de loisirs, de détente et de sport pour la famille et les enfants. Nous vous le recommandons...



Lola ya Bonobo

C'est en somme "Le paradis des bonobos". C'est un sanctuaire des primates créé par Claudine André dans le but de recueillir et de sauver des bébés singes victimes du braconnage, et, à terme, de les réintroduire dans une réserve naturelle. Il se situe sur la commune de Mont-Ngafula, au sud de Kinshasa, dans la vallée de la Lukaya.

Lola ya bonobo fut fondé par Claudine André en 1994. Un petit bonobo, Mikenko, avait été déposé au jardin zoologique de Kinshasa où elle travaillait comme volontaire. Il avait vraisemblablement été amené à Kinshasa par des trafiquants et ses chances de survie étaient faibles. Elle s'employa cependant à le sauver, s'en occupant comme s'il s'agissait de son enfant. Rapidement, d'autres bonobos orphelins arrivèrent et, petit à petit, formèrent



une petite communauté vivant sous sa protection. Après être passée notamment par l'école américaine de Kinshasa, cette communauté trouva territoire à son goût en 2002, au lieu-dit de "petites chutes de la Lukaya" à

quelques km de la banlieue sud de Kinshasa. Elle en compte aujourd'hui une soixantaine, protégés et chéris par trois « mamans de substitution » et toute une petite équipe de vétérinaires et de soigneurs. **B.M.**

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître
04/MIP/0029/95
Dépôt légal
09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Secrétaire de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Correspondants

Mike Malanda

Dieudonné Yangumba (Rtnc)

Patrick Eale

Asimba Bathy

Paris

Henri Mukoko

Jean-Claude Mass Monbong

+33612795774

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Mbandaka

Peter Kogerengbo

E-radio FM 100

Hôtel de la poste

Av Bonsomi/Mbandaka 1

Caricaturiste

Djeis Djemba

Infographiste

Wise Media Agency

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo

Congoweb

AfricaNews

CMCT

Crayon noir

EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.com

redaction@e-journal.info

Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

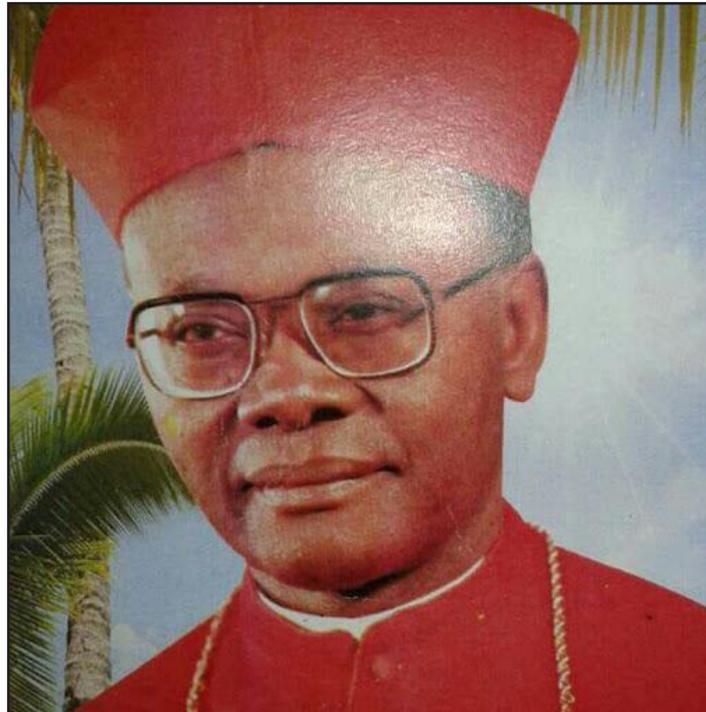
Whatsapp : +243812266592

14 juin 1989

Il y a 31 ans disparaissait le Cardinal Malula

Le cardinal Joseph-Albert Malula, archevêque de Kinshasa (Zaire), est décédé, mercredi 14 juin 1989 à la clinique de l'université de Louvain, des suites d'une tumeur au cerveau. Il était âgé de soixante-douze ans. Le cardinal Joseph Albert Malula est né à Léopoldville le 17 décembre 1917. Il a été ordonné prêtre par Mgr Georges Six le 9 juin 1946, puis évêque le 20 septembre 1959. Il fut nommé archevêque de Léopoldville par le pape Paul VI le 7 juillet 1964 et fut le premier évêque noir de ce diocèse.

S'il n'a pas été le premier cardinal noir, Mgr Joseph-Albert Malula a été l'un des pionniers de l'"africanisation" du catholicisme. Né, d'une famille noble du Kasai, il a été élevé par les missionnaires



belges et fait toutes ses études, y compris celles de philosophie et de théologie, au Congo. Dès 1956, il signe avec des intellectuels catholiques un manifeste de la "conscience africaine" et prend position pour

l'indépendance du Congo belge. Bousculant les traditions, s'attirant de nombreuses inimitiés,

messe zairoise " ne sera reconnue par Rome qu'en septembre 1988.

Véritable opposant au régime de Mobutu

En 1972, à la suite d'un long conflit avec le président Mobutu, le cardinal Malula est contraint de s'exiler à Rome. Lors des messes célébrées à l'occasion de certains grands événements et auxquelles les autorités politiques et les hauts cadres du pays viennent nombreux, il n'hésite pas à dénoncer les injustices et la conduite peu recommandable de certains d'entre eux.

Le cardinal Malula avait protesté contre certaines mesures prises dans le cadre du " retour à l'authenticité ", comme la



à Rome mais aussi en Afrique, il restructure dans les années 70 toute l'Eglise zairoise. Il va militer pour la reconnaissance par le Vatican du " rite zairois ", qui fait une large part aux danses, aux chants et aux habitudes culturelles africaines. La "

suppression des prénoms chrétiens de baptême.

Ce conflit aboutit à la confiscation de la résidence du cardinal qui devint le quartier général de la JMPR. Le 28 juin 1972, son exil prit fin et il rentre au pays.

Jean-Claude Mass Mombong

Kash Tembo, un artiste majuscule !

Il est bédéiste et illustrateur de presse. Ce n'est pas la moindre de ses qualités : il est aussi designer publicitaire. Thembo Muhindo Kashauri dont la contraction a donné Kash. Parce qu'aussi, Kash ne cache rien !

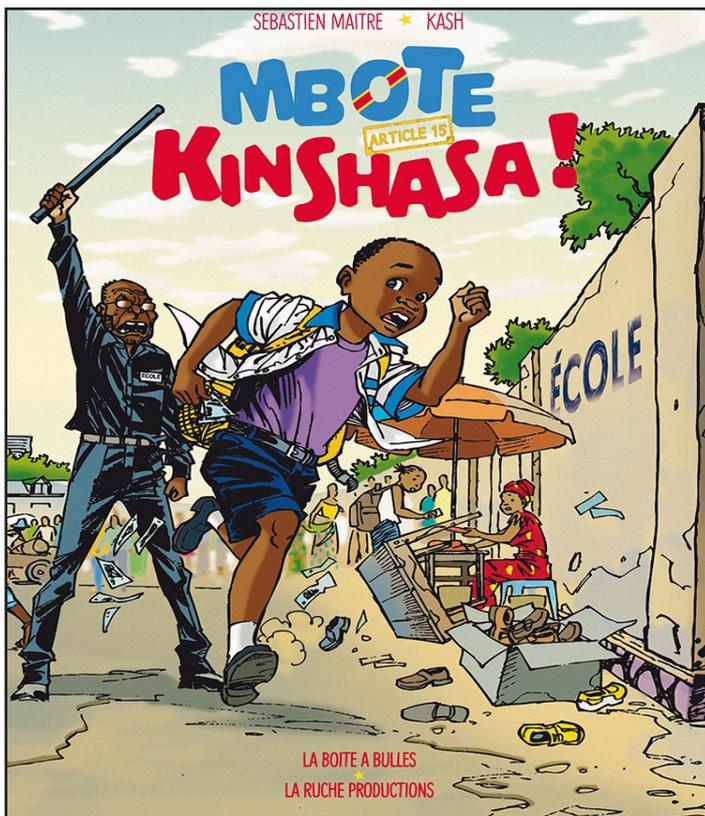
Je l'ai connu en 1988, alors étudiant à l'Académie de Beaux Arts. Kash m'avait été recommandé par le jeune frère Thomas Diabanza. Il faisait partie de l'équipe de l'émission Prolongations en qualité d'artiste ayant la charge de réaliser des cartons des résultats des matchs, ceci à la grande satisfaction de feu Modeste Nzila Fanan, présentateur-vedette de cette émission sportive. Après s'être séparés, nous sommes retrouvés dans le comité d'organisation du Festival Fula ngege autour de Papa Wemba. C'est au cours de nos réunions qu'on va lui demander de réaliser le totem de Kuru debout avec



les bras écartés en forme du crucifix du Christ. Son œuvre a fait le tour du monde que beaucoup ont vite fait de l'assimiler au personnage de Charlot. Petit poisson deviendra grand, j'ai depuis 1990 commencé à le suivre à distance travaillant avec des agences de publicité, réalisant des caricatures pour les journaux, animant des ateliers et dispensant des formations. Pour avoir fait parler ses talents,

dans la ville, il est devenu incontournable.

sociopolitique dès 1990 dans le quotidien le Phare. Ses œuvres véhiculent un message pédagogique pour que la société en tire le meilleur parti possible. Il se retrouve sans des salons et ateliers ici, en Afrique et en Europe. On se l'arrache, ses capacités plaident en sa faveur. La BD c'est vraiment son truc en plus des autres flèches qu'il a dans son carquois. Comme un astre lumineux, Kash brille au firmament de l'art. Il publie sans cesse et ses créations font mouche partout où il est



D'hier à aujourd'hui...

Natif de Butembo (nord-est du pays), il a étudié à Beni. Il débarque à Kinshasa, son diplôme (latin-philos) en poche pour poursuivre son cursus à l'Académie des beaux-arts en 1987. Ayant fini les arts graphiques (en publicité aujourd'hui communication visuelle), il est en mesure de proposer ses services. Dès 1992, il évolue en free-lance (Studio Kash) : il bosse comme designer publicitaire pour plusieurs annonceurs. Parallèlement à ses créations des bandes dessinées, il va s'affirmer comme le tout premier caricaturiste de la RDC croquant avec saveur le monde

appelé à travailler. Il bosse constamment avec des grands noms du domaine. Sa rencontre avec Barly Baruty n'a rien de fortuit. D'autres illustres noms de partout s'ajoutent à son catalogue déjà bien garni. Comme bédéiste, il a prêté sa plume à de nombreux albums de bande dessinée, de fiction et de sensibilisation sur plusieurs thèmes (la protection de l'environnement, l'éducation à la vie, la prévention contre les maux de notre société). Il semble avoir tout fait, mais que reste-t-il encore ? Qu'il poursuive sur sa lancée tant que sa source n'aura pas tari...

Baudouin et l'indépendance du Congo (suite)

Vincent Dujardin : « Les vœux du souverain ne seront pas entendus. Il y aura à la fois attermoiements funestes et précipitation inconsidérée. Mais dans l'intervalle, en lâchant pour la première fois le mot "indépendance", il pose sans doute un des actes les plus importants de son règne. À tort ou à raison, il donne l'impression d'avoir joué un rôle politique majeur sur la question. Le retentissement donné à ses paroles dépasse clairement ce qu'il avait imaginé. »

La gifle de Lumumba

Ce 30 juin 1960, après un « Te Deum » célébré en la cathédrale Sainte-Anne, arrive la séance solennelle dans la grande salle du palais de la Nation. Baudouin prend la parole : « L'indépendance du Congo constitue l'aboutissement de l'œuvre conçue par le roi Léopold II, entreprise par lui avec un courage tenace et continuée avec persévérance par la Belgique... » Un discours qui sera « fustigé pour son paternalisme », analyse Vincent Dujardin. « Si on n'en connaît pas l'auteur, on sait que ce discours a été écrit au Palais, et atténué par Eyskens. On sortait certes en 1960 d'un plan décennal qui avait favorisé le développement du Congo, mais Baudouin est exagérément fier de ce que Léopold II a fait en Afrique, et semble ignorer les exactions commises sous son règne, à l'instar de ce qui s'était passé dans d'autres pays d'Afrique. Ce discours du Roi est l'un des moins bons de son règne. » Le propos est, toutefois, assez logique dans la bouche d'un Souverain colonisateur. Mais l'allocation suivante, prononcée par Joseph Kasa-Vubu, le chef du nouvel État congolais, est en revanche ressentie comme une véritable offense par les nationalistes congolais. Au lieu de célébrer l'émancipation de son peuple, le président de la nouvelle République rend un hommage appuyé à l'ancienne métropole. Ce qui incite son Premier ministre à intervenir alors que le protocole ne l'y avait pas invité. Lumumba



se lance dans une cinglante diatribe : « Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir parce que nous étions des nègres. (...) Cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, un Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier, cependant, que c'est par la lutte qu'elle a été conquise. » La foule exulte, Baudouin est livide... Le Roi se demande s'il ne doit pas rentrer immédiatement au pays, mais Lumumba accepte de prononcer un toast réparateur. Cependant, derrière les sourires de soulagement, l'affront reste là, indélébile.

La mutinerie de la Force publique

Le nouvel État est donc devenu indépendant. Mais à peine les festivités terminées, le voici qui entre dans une bien dramatique descente aux enfers sur fond de guerre froide. Les Blancs sont toujours à la tête de la Force publique, l'armée congolaise. Ce qui entraîne la mutinerie de soldats de la base. Les garnisons de Léopoldville et de Thysville se révoltent pendant deux jours. Les soldats bangalas et balubas se mettent à persécuter la communauté blanche. Cet épisode provoque la panique dans tout le Congo, entraîne l'effondrement de l'appareil administratif et l'exode massif des agents belges de l'administration coloniale. 40.000 Belges fuient le Congo. La Belgique envoie aussitôt 10.000 militaires pour y rétablir l'ordre. Premier ministre éphémère du Congo, Patrice Lumumba est arrêté en septembre 1960 à la suite d'un coup d'État. Il sera assassiné

quelques mois plus tard... Premier ministre éphémère du Congo, Patrice Lumumba est arrêté en septembre 1960 à la suite d'un coup d'État. Il sera assassiné quelques mois plus tard... - Belgalmage Dans la nuit du 8 au 9 juillet, Baudouin a interrompu son séjour en France où il vient de secrètement se fiancer avec Dona Fabiola de Mora y Aragon. Il rentre au pays pour suivre les événements de près. Le 11 juillet 1960, à l'instigation de colons belges, les élites de la province du Katanga, sous la direction de Moïse Tshombé, proclament l'indépendance du Katanga. L'ONU propose sa médiation et Lumumba réclame l'intervention des Casques bleus. Vincent Dujardin : « Le 14 juillet 1960, Lumumba rompt les relations diplomatiques avec la Belgique, ce qui ne fait que rapprocher Bruxelles d'Elisabethville, la capitale du Katanga de Tshombé. » Le 21 juillet, le Souverain s'adresse à la Nation. Il condamne l'attitude de Lumumba et encourage celle de Tshombé, en déclarant : « Des ethnies entières, à la tête desquelles se révèlent des hommes honnêtes et de valeur, nous ont conservé leur amitié et nous adjurent de les aider à construire leur indépendance au milieu du chaos qu'est devenu aujourd'hui ce que fut le Congo belge. » En promettant une aide au Katanga, Baudouin ne fait que suivre, à ce moment-là, la politique du gouvernement belge. Mais ce dernier se divise dès le lendemain sur la question katangaise entre ceux qui veulent jouer la carte du gouvernement central congolais, et ceux, soutenus par Baudouin, qui entendent conférer davantage d'indépendance au Katanga.

Les premiers l'emporteront. Le 20 août 1960, le Sud-Kasaï fait à son tour sécession. Ainsi, la république congolaise a perdu ses deux provinces minières. L'ONU ordonne à la Belgique de retirer ses troupes, avant de requalifier le problème katangais en « conflit intérieur ». Le 12 août, la Belgique reconnaît l'indépendance du Katanga. Lumumba réagit en envoyant des troupes reprendre la région. L'ONU impose militairement un cessez-le-feu et empêche l'entrée des troupes congolaises. Le 2 septembre 1960, Lumumba, aux idées socialistes notoires, sollicite l'aide de l'URSS. Pour la CIA, l'agence de renseignement américain, il est devenu l'homme à abattre de toute urgence. La semaine suivante, un conflit éclate entre le Président et son Premier ministre.

La montée en puissance de Mobutu

Sergent de la Force publique devenu général, Joseph-Désiré Mobutu Sese Seko entre en scène. Secrétaire d'État dans l'éphémère gouvernement de Lumumba, et chef d'état-major, il fait, sous l'influence de l'ambassadeur de Belgique, arrêter et assigner à résidence Lumumba le 14 septembre 1960. Fort de ce coup d'État, il instaure un « Collège des commissaires généraux ». Accusant Lumumba de sympathie pro-communiste, il entre dans les petits papiers du gouvernement américain. Lumumba tente de s'enfuir à Stanleyville, mais est rattrapé en chemin par les soldats. Mobutu le fait mettre en prison où il est maltraité et torturé. Il est ensuite envoyé au Katanga chez Moïse Tshombé, où Lumumba est assassiné le 17 janvier 1961, son corps « disparu en brousse ». Mobutu reprend ensuite les provinces rebelles du Katanga et du Sud-Kasaï, soutenu par les troupes de l'ONU. En janvier 1963 prend fin la sécession katangaise, deux ans plus tard, après le renversement de Kasa-Vubu, commence le long règne du Léopard du Zaïre...

(A Suivre)

Mpongo Love, la voix limpide de la RDC

Chanteuse et auteure-compositrice, Alfride Aimée Françoise Mpongo Landu est née dans la ville portuaire de Boma, en 1956 où son père, un officier supérieur de l'armée dirigeait la base militaire. Elle commence ses études primaires à l'école Notre-Dame de Boma où elle s'initie au chant à la chorale.

Début de carrière

Ancienne secrétaire de direction dans la firme Disticars, elle se convertit à la musique grâce à Deyess Empompo, saxophoniste de l'orchestre Afrisa de Tabu Ley Rochereau. Elle monte l'orchestre Tcheke-Tcheke Love sous la férule d'Empompo qui recrute les musiciens et compose ses premières chansons. Elle adopte le nom de scène de Mpongo Love et se lance dans la chanson en 1976 avec le titre Pas possible Maty. Suite au succès récolté, elle livre son premier concert au Ciné Palladium en compagnie de l'orchestre le Tout Choc Zaïko Langa Langa.

Reconnaissance

Elle se fait accompagner dès 1977 par l'orchestre Les Ya Tupa's composé de Ray Lema, Alfred Nzimbi, Pépé Manuaku, Bopol Mansiamina, Bony Mbikayi, Kapela et Bastia Nama. Elle interprète des



textes de grands auteurs et compositeurs zaïrois de l'époque, notamment Freddy Mayaula Mayoni, Simaro Lutumba et Souzy Kaseya. Mpongo Love lance plusieurs chansons à succès notamment « Ndaya », œuvre de Mayaula, « Kapwepwe », « Montayo », « Marketing International », « Koba », « Monama », « Mudizo », etc. Elle fait sa première tournée en Ouganda, en République Centre Africaine, au Congo-Brazzaville et en Afrique de l'Ouest. Elle participe avec l'Orchestre national du Zaïre, Onaza en 1977 au Festival des arts et cultures nègres « Festac'77 » à Ikeja, une banlieue de Lagos au Nigeria. Elle fait partie de l'orchestre national du Zaïre, aile Luambo, qui avait au chant : Josky

Kiambukuta, Mpongo Love, Ndombe Opetun,

à Merry, ancien directeur artistique de l'orchestre de l'armée, Orfaz, pour donner du tonus à sa carrière.

Séjour à Paris

Lors de son séjour à Paris, M'Pongo love sort l'album « L'Afrique danse avec Mpongo Love » aux éditions African Music et Safari Ambiance aux éditions, grâce à Souzy Kaseya. Elle sort également deux autres albums « Vivre avec toi »a avec des titres Yoko, Rebe, Vivre avec toi, etc. et aux éditions Mélodie, l'album avec Bopol Mansiamina. Elle sort plusieurs autres



Youlou Mabiata, Checain Lola, Michel Boyibanda, à la guitare solo : Luambo et Michelino Mavatiku, à la guitare rythmique : Simaro Lutumba, à la guitare basse : Decca et Flavien Makabi, à la batterie : Pajos et aux tumbas : Depuissant et Dessoïn. En 1980, elle se sépare d'Empompo et fait appel

chansons à succès dont Bakake œuvre du Pr Oscar Diabanza, Masikini, Femme commerçante et Fétiche Mpongo, dédiée à sa mère. Elle s'installe ensuite au Gabon où elle tombe malade. Revenue au pays, elle s'éteint le 15 janvier 1990 à l'âge de 34 ans.

EIKB65

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Lettre à l'absent**Papa Wemba : blessure toujours non cicatrisée**

C'est pour la 4e fois que je prends mon smartphone pour t'écrire cette lettre à l'absent qui autrefois était uniquement réservée à mon défunt père. Aujourd'hui, tu allais, comme dans ton habitude, célébrer en famille surtout avec tes petits-enfants tes 71 ans. Depuis ton départ, il y a dans notre cercle d'amis comme un vide qui s'est créé. Nous avons eu il y a un mois deux rencontres chez ton frère jumeau Jules Masua pour préparer les festivités de 5 ans de ta disparition que nous souhaitons grandioses. S'agissant de ton groupe, il est encore et toujours comme on dit chez nous au maquis et au studio. Je suis comme la multitude de ceux qui t'ont connu et adulé espérant de tout cœur que tu n'as pas emporté outre-tombe le nom et le succès de Viva la Musica



qui n'a pas pu fêter ses 43 ans d'existence en février dernier. Tour récemment, nous avons été affectés par un autre deuil : le départ dans l'au-delà de FaFa de Molokai (paix à son âme). Dans un autre registre, dimanche dernier, c'était la Fête des mères et je ne te dis pas plus, un nombre incalculable des personnes (visibles sur les réseaux sociaux) ont dédié à leur mères vivantes/décédées ta chanson "Maman" devenue un hymne

d'amour maternel ou pour leur anniversaire. Et moi, de mon côté, ce dimanche, j'écoute sans modération "Blessure", œuvre posthume en hommage à un fils de Molokai, Kester Emeneya. Et moi j'ai une pensée pieuse en me disant ma blessure n'est pas prête de se cicatriser... Encore un an de plus sans toi ! Repose en paix "As" (le premier d'entre eux). Ton "As" (simplement associé), comme tu aimais bien m'appeler. Ah tiens As, j'avais pris le

courage après l'entretien avec Amazone d'annoncer officiellement la vente de ta résidence de Macampagne. Les diverses réactions suscitées sur les réseaux sociaux sont remontées jusqu'au gouvernement. Et finalement cela a fait réagir le chef de l'État qui a pris la décision lors du 35e Conseil des ministres, sous sa présidence, de racheter ta villa pour en faire un musée et aménager un studio d'enregistrement. Je suis heureux que notre vœu ait été réalisé. Voilà tout ce que j'avais sur le cœur pour cette circonstance. Je referme ces lignes en te promettant que nous tes amis, nous n'allons pas baisser les bras au sujet notamment des démarches engagées pour l'édification du monument à ton effigie... Repos éternel !

EIKB65

Les immortels**DV Moanda, co-fondateur de Zaïko Langa Langa, personnage "mystique"**

Jeune journaliste et reporter à la rédaction du journal Elima, je faisais souvent partie de la délégation de Zaïko Langa Langa lors de ses tournées pour en rendre compte. Fort de ce statut (journaliste), j'avais droit à une chambre et le reste du groupe devrait partager à deux une chambre, parfois à trois. Je remonte dans les souvenirs ! Jeme souviens que Jossart partageait la sienne avec Bimi et Evoloko avec Bozi pour ne citer que ces quatre grands. Mais curieusement, il y avait quelqu'un qui avait comme moi une chambre à lui seul également. Mais il était toujours seul comme s'il ne faisait pas partie de la délégation. Cet homme, c'est DV Moanda Di Veta co-fondateur et batteur de Zaïko. Il m'étonnait et me semblait à la fois bizarre. Un 1er mai 1980, jour de Fête de travail,



nous étions à Kananga en provenance de Mbuji-Mayi, je pose la question à Jossart : "Pourquoi DV n'est jamais avec tout le monde ?". Et lui de me répondre : "D'abord parce qu'il est plus âgé que nous tous et ensuite il est mystique". Du coup, j'avais compris ce que voulait dire, "il est mystique". Et depuis, j'avais une peur bleue de lui. DV est la seule personne qui s'était donné corps et

âme pour mettre Zaïko sur pied. Il savait comment trouver de l'argent pour louer les instruments et surtout recruter les musiciens même les démettre. DV avait tout donné et tout sacrifier pour ce groupe se maintienne et qu'il considérait comme son unique enfant. Dans un témoignage récent de retour de leur tournée aux USA, Jossart N'yoka parlant de lui en réponse justement à

la question de savoir si DV était féticheur, il dira : "Je ne peux pas le confirmer". Avant d'ajouter : "Peu avant sa mort, il est venu me voir, j'étais encore à Kasa-Vubu pas loin de marché Gambela, il m'a servi un verre d'eau dans lequel il avait bu auparavant en me disant : ceci est un pacte que je signe avec toi pour te laisser l'orchestre". Et invariablement, on disait de lui qu'il était "féticheur" que c'est lui détenait le secret du succès de Zaïko et même "les grigris"...

Il est mort le 10 janvier 1984 à 36 ans (né le 11 octobre 1948 à Léopoldville). De ses cinq enfants il n'en reste que sa fille cadette qui réside en Belgique.

Voilà en quelques traits l'histoire de cet homme qui était quelqu'un à part, effacé mais efficace agissant dans l'ombre.

EIKB65

Vente de la villa de Papa Wemba

L'État congolais preneur pour en faire un musée et un studio d'enregistrement

L'unique maison de Papa Wemba à Kinshasa a été mise en vente. 750.000\$, tel est le prix fixé pour acquérir la villa du "Maître d'école", décédé en avril 2016 tel que décidé par sa veuve Amazone cédant à la pression de ses enfants. La nouvelle n'a pas plu à plusieurs mélomanes qui estiment que vendre



cette maison est synonyme de brûler une partie de l'histoire de Papa Wemba. Lors du dernier conseil des ministres, le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi a instruit le ministre de la Culture et des Arts d'examiner la possibilité de la racheter en vue d'en faire un musée et d'ériger un studio d'enregistrement.

Ça fait polémique sur la toile et ça rend triste ! Très triste...

Je suis partagé entre écrire un texte méchant, laisser éclater ma colère ou faire une mise au point. Tellement les bouches sont ouvertes. Des bouches. Pour donner un avis, majoritairement négatif sur ce à quoi, non seulement elles ne comprennent rien, mais n'y ont surtout aucune expertise. Bon, je me prends juste en vadrouille en épingleant quelques échantillons de point d'honneur fait à la mémoire des artistes à travers le monde. 2012, je me trouve au Cameroun pour une double invitation : le Forum sur la propriété intellectuelle, puis le Feschary (Festival de la caricature et de l'humour de Yaoundé). À la pause au deuxième jour de la conférence, j'accompagne une équipe d'écrivains (Ivoiriens, Ghanéens, Sénégalais) au centre de Yaoundé pour quelques achats d'ouvrages. La photo en noir et blanc sur le mur, à l'intérieur de la grande maison dans laquelle nous nous trouvons et qui fait office de librairie est celle de Mongo Beti ! À ma question de savoir pourquoi elle traînait là, on m'a été simplement dit que c'est sa maison ! Vous vous imaginez un seul instant, moi, dans la résidence de Mongo Beti, ce grand écrivain camerounais qui a nourri et construit mon imagination (goûts) littéraire(s) pendant mes années scolaires ? Il a rang de monument, autant que Ferdinand Oyono, Camara Laye, Hamadou Kourouma, Ambroise Kom, Basori Timitheé, Boubakar

Boris Diop, Bernard Dadié, Sembène Ousmane, Lomami Tshibamba, Zamenga Batukezanga, etc., tous patrimoines du continent ! 2016, je me retrouve à Santiago de Cuba, la première capitale du Cuba. Le musée de l'histoire, celui de la révolution, celui de la clandestinité... J'ai toute l'histoire du Cuba en un tournemain et en dix jours de visite. Puis le cimetière public de la ville où est enterré le grand révolutionnaire Fidel Castro. Tout à côté, la tombe de Compao Secundo le grand musicien cubain (vous pouvez écouter ses chansons sur YouTube pour prendre la mesure de sa grandeur. Et mon père l'écoute depuis que j'avais quatre ans et moi j'ai retenu des notes ! Il a fallu que je me déplace à Cuba, la soixantaine révolue pour que je découvre (le nom de) l'auteur de cette musique que j'aimais tant, via mon père, presque au berceau !). À côté de Compao, la tombe de Barcardi ! Celui-là même qui a inventé le rhum portant son nom et qui est le plus vendu au monde ! 2017, c'est au tour de New-York, aux États-Unis d'Amérique avec pénates au quartier Queens. Là se trouve le musée de Louis Armstrong, le grand trompettiste de tous les temps. Le musée est logé dans sa maison. Il n'avait pas d'enfants... Mais le patrimoine est resté ! 12\$/adulte pour 1 heure de visite (en groupe exclusivement). Et encore, il faut réserver deux jours avant. 8\$/enfant. Photos interdites !

2018, je suis en plein Kingston, en Jamaïque. Et qui dit Jamaïque, fait penser au Reggae. Et le Reggae est né à Trenchtown ! Le quartier en lui-même est devenu un musée à ciel ouvert. 18\$ pour la visite. Et la parcelle de Tata Ford, l'homme qui a appris à Bob Marley à jouer à la guitare et qui a écrit pour lui la chanson « Non Woman No Cry » est transformé en un centre culturel doté d'un studio d'enregistrement ultramoderne pour aider les jeunes à vocation musicale à peaufiner leur art. Le tout financé par la mairie de la ville ! 12 \$ pour la visite et on peut y voir non seulement le petit lit de Bob Marley pendant l'apprentissage, sa première guitare, etc. Photos interdites ! Au cœur de Kingston, le musée de Bob Marley. Chez lui à la maison. 25\$/personne pour la visite (en groupe exclusivement). 12 pour les enfants. Photos interdites ! Pas trop loin de là, le musée de Peter Tosh. À la mort de l'artiste (par assassinat), sa famille a vendu sa maison. Mais, un ancien ministre de la culture et un député ont mis ensemble leur argent pour pérenniser sa mémoire. Ainsi, ils ont acheté l'espace qui abrite le musée qui porte son nom. Photos interdites ! À Nine Milles dans le village de Saint-Ann, le deuxième musée de Bob Marley, dans la concession familiale de ses grand-parents maternels. 25\$/personne pour la visite (en groupe exclusivement).

12\$ pour les enfants. Photos interdites ! Durant mon voyage en Jamaïque, j'ai publié au moins une douzaine de reportages et j'en ai même tiré un roman que j'ai intitulé : « Le rasta man aux cheveux blancs » (adapté aussi en scénario de bande dessinée). Tous les détails du fonctionnement de ces musées s'y trouvent... Du vivant de Papa Wemba, j'avais évoqué avec lui l'éventualité de la création d'un musée en son nom. J'en parle dans le livre collectif (à paraître) écrit conjointement avec Jean-Pierre Eale et Boumbe Gel. Je suis revenu plusieurs fois sur ma page facebook sur la nécessité de sauvegarder l'œuvre immense de Tabu Ley Rochereau, en commençant par retrouver les images (video) de son passage mémorable à l'Olympia de Paris. De Franco, de Nico... À mon retour de New-York, en 2017, j'avais eu une discussion avec le saxophoniste Kiamuangana Mateta Vercky pour peaufiner l'idée d'un musée autour de son œuvre...

Et le trio Madjesi alors ?...

Il est du devoir de l'Etat de prendre à bras-le-corps cette question, la culture étant une richesse inaliénable (sous toute ses formes) pour une nation. N'en déplaise à ceux qui braillent négativement sans raison aucune. Savez-vous combien gênèrent les quelques musée cités ci-haut comme recette journalière ?

Asimba Bathy

Rachat et transformation de la résidence de Papa Wemba en musée

Le Pr Yoka plaide pour une stratégie globale et à long terme de politique culturelle

La nouvelle a diversément été commentée et le Pr Yoka Lye Mudaba, directeur général de l'Institut national des arts (INA), apporte ici sa contribution dans le débat autour de la proposition du gouvernement de racheter la résidence de l'artiste Papa Wemba et de sa destination comme musée. Il faut féliciter ce geste d'empathie du gouvernement par rapport à la misère des artistes et de leurs familles et, mine de rien, ils sont nombreux. Bien entendu la mort sur scène de Wemba continuera à amplifier l'émotivité générale survenue du drame. Mais le cas de Papa Wemba est à extrapoler : comment ont fini les Joseph Kabasele, Franco Luambo, Tabu ley, Nico Kasanda, Lucie Eyenga, Kester Emeneya, Abeti Masikini, Masengo ou Bukasa, Empompo Lowayi, Mpongo Love, Wendo, Pépé Kalle, etc.: tous sont morts misérablement. Et un bon nombre d'entre eux sont morts pratiquement sur scène : Franco en Hollande, et Tabu ley à la suite de prestations artistiques emblématiques à Cuba et au périple harassant, etc.

Papa Wemba n'est pas le "roi de la rumba". Il y a eu dans notre pays, surtout depuis les années '40-50, nombreux "rois" et "princes" des rumba (au



pluriel), certains reconnus comme des pionniers (comme Wendo ou Kalle), d'autres comme de vrais "maîtres" (comme Franco, Tabu ley ou Nico ou Eyenga...). Wemba s'inscrit dans une filiation, celle de Tabu Ley dont il a été d'ailleurs disciple en termes notamment d'inspiration poétique et d'auto-marketing. La politique culturelle du pays devrait favoriser des promotions globales, concertées et durables. L'idée d'un musée n'est pas mauvaise, pourvu qu'elle soit thématique et consignée (encore faudrait-il y mettre un contenu attractif et substantiel dans un endroit qui a pignon sur rue). Je plaide donc pour un haut-lieu fédérateur (comme la Place des artistes à Kinshasa, ou celle du Cinquantenaire à Lubumbashi) et vraiment interdisciplinaire (toutes disciplines artistiques et littéraires confondues) : sorte de Panthéon qui consacre les meilleurs des meilleurs ; Il existe une Commission nationale du

Patrimoine et une autre consacrée à la promotion nationale et internationale de la Rumba congolaise. D'ailleurs c'est seulement en 2017 que cette rumba congolaise a été officiellement reconnue comme "patrimoine culturel immatériel national". Cela a été un long processus d'inventaires par des spécialistes. Donc on ne devient pas "patrimoine culturel national" sans étude historique et scientifique approfondie. D'ailleurs, en ce moment un des grands défis est l'inscription de la rumba congolaise sur

la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité ; En attendant l'affaire de la maison à vendre de Papa Wemba est à considérer sur deux plans : culturel, patrimonial d'une part ; et d'autre part humanitaire. Je comprends le volet humanitaire qui honore les autorités politiques nationales, mais que faire des autres familles éprouvées ? Quant au volet patrimonial et culturel, je le répète, il faudrait l'inscrire dans une stratégie globale et à long terme de politique culturelle, de promotion des droits d'auteur et des industries créatives en RDC.0 Cela étant, toutes choses étant égales par ailleurs, et tout artiste ayant ses ombres et ses lumières, Papa Wemba a été une voix qui a formidablement porté, et qui compte dans la vaste et complexe histoire des beaux-arts et des belles-lettres en Rdc et en Afrique.

Pr Yoka Lye



COMMUNIQUE NECROLOGIQUE



C'est avec une profonde douleur que nous vous annonçons le décès de :

Paul Ernest Zanga Zompela
Secrétaire Général honoraire à la Bralima

Arraché à la vie suite à une courte maladie le 14 juin 2020 à la clinique Monkolé (Mont-Ngafula).

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement. Dans cette attente, le deuil est organisé en sa résidence à Binza Delvaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a repris !!!

Pierre Ndaye Mulamba, le véloce artilleur, au record de buts jamais égalé en CAN

Son premier souffle vital, il l'a poussé le 4 novembre 1948 à Luluabourg (Kananga). Pierre Ndaye Mulamba surnommé "Mutumbula" a quitté le monde à Johannesburg (Afrique du Sud) le 26 janvier 2019 à 70 ans. Venu de l'AS Bantou du Kasai, il intègre l'AS Vita Club (1973) où sa carrière a pris sacrement du relief. Il a fait partie de cette escadrille qui a étrillé le célèbre club ghanéen Ashanti Kotoko de Kumasi (3-0 à Kinshasa) aux côtés de Kibonge, Mayanga, Kembo, etc. Sa sélection dans l'équipe nationale Les Léopards a conféré une autre dimension à cette terreur des gardiens de but. L'année d'après, Ndaye Mulamba alias Volvo, pour sa pointe de vitesse, fait parler de lui en phase finale de la CAN en Égypte où il a fait sauter les verrous du pays hôte en demi-finale (3-2) avant d'aller mystifier la Zambie lors d'une finale en double confrontation (2-2 d'abord après prolongation puis



2-0, deux jours après). C'est encore Ndaye qui était à la manœuvre. Tous ses coéquipiers avaient compris qu'ils avaient là un artificier capable de faire parler la poudre et il fallait seulement l'alerter et le tour était joué ! Avec un total de 9 buts à son actif lors de cette phase finale au Caire, il a ajouté un autre laurier à sa couronne qui commençait déjà à être bien garnie après le trophée «Moseka»

remporté de haute lutte par nos vaillants Léopards. Et pour couronner le tout, le président Mobutu leur a gratifié des présents (Maisons, voitures et un compte bancaire pour chacun). Des réjouissances populaires ont salué ce sacre et les nôtres ayant dominé l'Afrique se sont qualifiés également pour la Coupe du monde en Allemagne.

Carton rouge le 14 juin 1974

Alors que le continent africain tombait en admiration de notre team fanion, première sélection noire à jouer à ce stade-là de la plus prestigieuse compétition mondiale, les Léopards sont tombés sur plus forts qu'eux : après l'Écosse (0-2), le Brésil (0-3), ils ont eu droit à un ronflant 9-0. Une douche froide qui nous a fait descendre du nuage... C'est au cours de cette rencontre que l'équipe a complètement sombré avec à la clé l'expulsion de Ndaye qui a vu rouge,

un certain 14 juin 1974. L'arbitre l'ayant confondu avec le défenseur Mwepu qui aurait donné un coup de pied par-derrière à un Yougoslave. Sa carrière a pris un sacré coup à partir de cet instant. Revenu au pays sans grande envergure, le rêve de rebondir véritablement s'étiole et la remontée n'a pu suivre la courbe de l'espoir qu'il caressait : celui de revenir à la lumière. Invité très souvent lors des finales de la CAN, en reconnaissance de ses performances, par brassées, il a eu droit aux éloges dus à son statut de recordman de la compétition. Son propre pays n'a plus fait grand cas de ses mérites, il est tombé dans l'oubli. Malade, Ndaye Mulamba attendait depuis des mois son transfert à l'étranger. Souffrant d'une gonarthrose tricompartimentale du genou gauche, il devrait se rendre à l'étranger (Afrique du Sud, Maroc ou Inde) pour des soins appropriés. Cette pathologie nécessitait une prothèse totale du genou pas disponible sur place nécessitant le transfert du patient avec 50 ou 60 000 \$. Face aux atermoiements du gouvernement, il a dû se résoudre à attendre qu'on se décide à le faire soigner. Il partit finalement en Afrique du Sud où plus tard il rendra l'âme. Sa dépouille fut rapatriée à Kinshasa où quelques honneurs lui ont été rendus lors des funérailles avec distinction à titre posthume au Palais du peuple...

Bona MASANU



Cédric Bakambu de retour à Villarreal en Espagne

Se faisant de plus en plus pressant, le retour du Congolais vers son ancien club était fort attendu. Les ingrédients étant donc réunis, Cédric Bakambu revient sur ses pas... A l'occasion de la campagne UnitsMésQueMai initiée par les Sous-marins jaunes, Bakagoal fait donc machine arrière dans son ancien jardin, le Stade de la C ramica.

Villarreal lan ait la campagne   ses supporters pour soutenir les joueurs pendant les matchs   huit clos. A leurs places dans le stade, le club installe une effigie pour les repr senter. Tr s vite, C dric Bakambu s'est associ  au projet pour d sormais appara tre devant ses anciens co équipiers. « Le grand Bakambu a voulu faire



partie de l'initiative UnitsM sQueMai. La l gende jaune a sa place dans Estadio de la C ramica. Tu es tr s grand Bakagoal » rendait hommage le club via son compte Twitter ce dimanche. L'international

congolais de sa part n'a pas manqu  de savourer ce soutien en souhaitant bonne chance   ses amis. Villarreal s'est impos    l'ext rieur 1-0 face au Celta Vivo gr ce   Manuel Trigueros   la 91e. Leur histoire

durera certainement pour toujours. Actuellement confin    Paris, C dric Bakambu n'en reste pas moins un amoureux de Villarreal, son ancien club.

B.M.

AS V.Club : Florent Ibenge, l' ventualit  d'un d part ?

La d mission du g n ral Gabriel Amisi (si act e), pourrait avoir des effets sur la suite de l'AS V.Club. D j  se murmurent les d parts en cascade des joueurs vers d'autres horizons alors que l'homme avait d clar  « laisser tout »   l'actif du club.  a ne pourrait finalement pas  tre le cas. Florent Ibenge n' carte pas l' ventualit  d'un d part avec l'arriv e probable d'un nouveau pr sident. « Je ne resterai pas  ternellement entra neur de V.Club. Le pr sident qui va venir aura le droit d'amener son



entra neur », a fait savoir le coach.

En fonctions depuis pr s de 8 ans, Florent Ibenge est-il visiblement un avenir loin du club vert et noir de Kinshasa ? Cela a tout l'air. Le g n ral Gabriel Amisi est celui qui l'a recrut  et qui l'a souvent soutenu ind fectiblement pendant les moments de tensions avec les supporters du club. La d mission de "Tango Four" pourrait avoir une retomb e sur son choix de rester ou de partir voir ailleurs.

B.M.

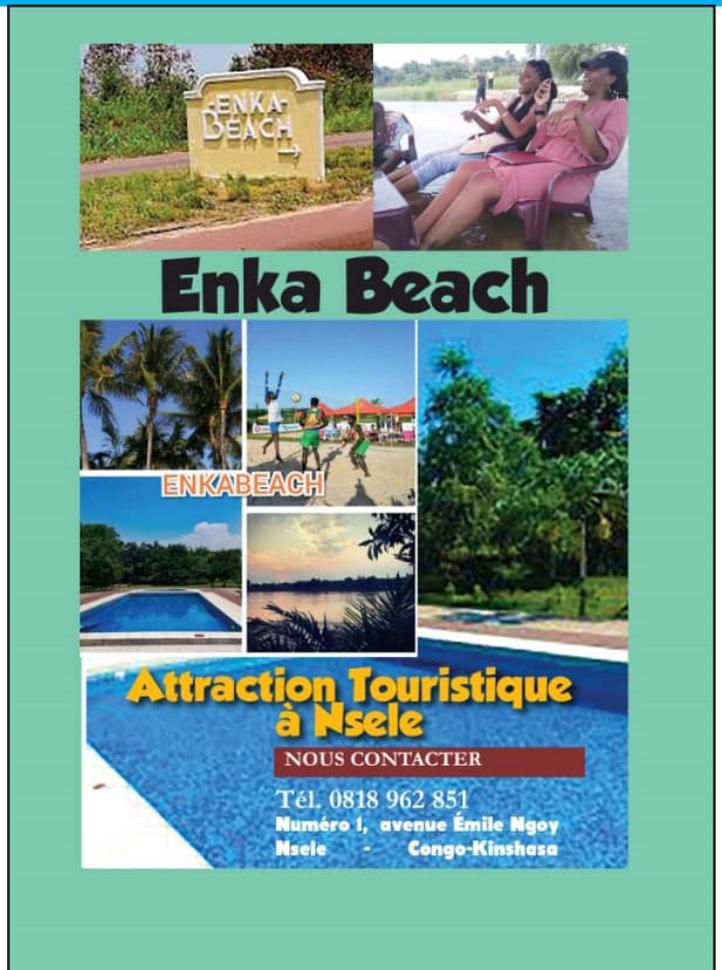


CONKIM
CONCESSION KIMBEMBE

Randonnée à bord du HB/CK après le consentement des maries. Exclusivité ConKim Lodge de Kisangani/CIMESTAN Mazunga Kimbembe

Mbilika Bel, Caramel, Souzy Kaseya, Kanza Lokua, L-Chrys Lokombe (artiste musicien de Kisangani) viennent de passer une agréable et mémorable soirée au ConKim Lodge. Infiniment merci à ses monuments de la musique congolaise pour avoir accepté notre invitation et surtout pour agrémenter la soirée par des histoires inédites, dignes de figurer dans une encyclopédie de la musique congolaise. Merci à toi Souzy, le Maestro, pour ces coulisses. On pouvait rester jusqu'au matin...

Le Far West au CONKIM LODGE à Kisangani, quartier CIMESTAN, à 6km du centre-ville



Enka Beach

Attraction Touristique à Nsele

NOUS CONTACTER

Tél. 0818 962 851
Numéro 1, avenue Émile Ngoy
Nsele - Congo-Kinshasa



Confort et Modernité

MONCONGO DESIGN

Hotel EMILTON
Saint Jean

253, Avenue Nyangwe / Lingwala
Tél : +243 820 337 740 / +33 750 486 238
Email : emiltonstjean@gmail.com



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"